SCI Michel THOMAS

De: Clara Buonomo <c.buonomo@cartesia-avocats.fr>
Envoyé: lundi 21 mars 2022 15:19
À: SCI Michel THOMAS
Objet: RE: SCI Michel THOMAS : Refonte globale des statuts

Bonjour Monsieur,

Je prends connaissance de vos observations.

Je m'excuse mais étant en rdv cette après midi, seriez vous disponible pour échanger demain à votre convenance.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien à vous

Clara BUONOMO
Avocat Associé

CARTESIA Avocats
Immeuble Bruyère 2000 - Bât. 1
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier – France
c.buonomo@cartesia-avocats.fr
Tél. : 06 83 59 16 13

De : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé : samedi 19 mars 2022 18:49
À : Clara Buonomo <c.buonomo@cartesia-avocats.fr>
Objet : SCI Michel THOMAS : Refonte globale des statuts

Chère Maître,

Après avoir pris connaissance de la refonte des statuts proposée qui intègre les évolutions demandées, je souhaite pouvoir échanger sur les compléments apportés à ce document.
A savoir :

- Clarifier convocation participation et vote de l'usufruitier(ère) : société civile vote uniquement pour la répartition des bénéfices
- Convocation et vote par voie électronique
- Quorum et adoption des résolutions si l'usufruitier(ère) est absente ou ne donne pas de pouvoir (¾ → 3/5ème)
- Représentation de l'indivision en cas de décès d'un associé
- Intérêt de la représentation d'un associé par son conjoint ?

Je suis à Paris la semaine prochaine et ne serai disponible pour un entretien téléphonique qu'à partir de lundi fin d'après-midi.

Dans l'attente d'échanger,

Bien à vous,

Th. THOMAS